

DELIBERATION

L'an deux mille dix sept, le vingt et un juillet à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de Saint-Jean-de-Thouars se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Monsieur André BEVILLE, Maire, à la suite de la convocation faite le 6 juillet 2017.

11 PRESENTS : MM. BELLET, BEVILLE, GALLAND, GAUFFRETEAU, MIGNET, RABIN et Mmes BERTHELOT, DELAVault, EGRETAUD, GUICHARD, HAYE.

Lesquels, au nombre de ONZE forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer d'après les termes de l'article L.2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2 EXCUSES AVEC PROCURATION : M. INGREMEAU et Mme FERCHAUD qui avaient respectivement donné procuration à M. GAUFFRETEAU et M. MIGNET.

2 ABSENTS : Mme LAGAT et M. RICHARD.

13 VOTANTS

Il a été, en conformité de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

Madame Sylvaine BERTHELOT, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le compte-rendu de la présente séance a été affiché conformément à l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

I - REQUALIFICATION DE L'AVENUE PAUL GALLOT (R.D. 157) : ATTRIBUTION APRES NEGOCIATIONS DU MARCHÉ EN PROCÉDURE ADAPTÉE CONCERNANT LE LOT N° 1 (VOIRIES ET RÉSEAUX DIVERS) (Délibération n° D-2017-07-13) :

Afin de réaliser les travaux de requalification de l'avenue Paul Gallot (R.D. 157) inhérents à l'aménagement d'une partie du Clos de l'Abbaye, une consultation a été lancée selon une procédure adaptée.

Le projet se décompose en deux lots qui sont les suivants :

- lot n° 1 : voiries et réseaux divers,
- lot n° 2 : éclairage / réseaux divers.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que lors de sa dernière séance en date du 6 juillet 2017 le marché relatif au lot n° 2 avait été attribué à la S.A.S. DELAIRE de

Saint-Loup-Lamairé (DEUX-SEVRES) pour un montant de 41 859,00 Euros H.T. (soit : 50 230,80 Euros T.T.C.). Ce montant étant constitué d'une tranche ferme comprenant la solution de base et la variante 1 (pour 29 984,00 Euros H.T.) et d'une tranche conditionnelle (pour 11 875,00 Euros H.T.). Pour ce qui concerne le lot n° 1, il avait été décidé à cette occasion de solliciter une négociation des offres des 3 entreprises qui ont soumissionné pour ce lot.

Après examen des nouvelles propositions (consécutivement à ces négociations) et application des critères de pondération cités dans le règlement de consultation, le classement des offres pour le lot n° 1 (VRD) s'établit comme suit :

ENTREPRISES	CLASSEMENT DEFINITIF			
	Prix 40 %	Valeur technique 60 %	Total	Classement
Anjou T.P.	0,40	0,35	0,75	1
Colas Centre-Ouest	0,32	0,42	0,74	2
Charrier T.P. Sud	0,26	0,30	0,56	3

Après examen des offres et du rapport d'analyse correspondant et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- DECIDE de retenir pour le lot n° 1 la S.A.R.L. ANJOU T.P. de Brossay (MAINE-ET-LOIRE) pour un montant de 216 419,39 Euros H.T. (soit : 259 703,27 Euros T.T.C.). Ce montant est uniquement constitué d'une tranche ferme.
- AUTORISE Madame la Présidente de la S.A.E.M.L. Deux-Sèvres Aménagement de Niort (DEUX-SEVRES) (mandataire agissant au nom et pour le compte de la commune de Saint-Jean-de-Thouars maître d'ouvrage de ces travaux) à signer le marché correspondant avec l'entreprise retenue pour ce lot n° 1 ainsi que tous les documents qui s'y rattachent.

Les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée.

RÉCAPITULATIF DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2017
TRANSMISES À LA SOUS-PRÉFECTURE DE BRESSUIRE

N° d'ordre	Intitulé
D-2017-07-13	Requalification de l'avenue Paul Gallot (R.D. 157) : attribution après négociations du marché en procédure adaptée concernant le lot n° 1 (voiries et réseaux divers)

Fait en Mairie les jour, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

NOM - PRENOM	SIGNATURE
BEVILLE André	
GALLAND Jean-Luc	
BERTHELOT Sylvaine	

MIGNET Joël	
GAUFFRETEAU Bernard	
BELLET Bernard	
DELAVault Véronique	
EGRETAUD Virginie	
GUICHARD Dominique	
HAYE Isabelle	
RABIN Christian	